



Rabat le, 28 Octobre 2015

DECISION RELATIVE AUX CONCOURS

DE RECRUTEMENT 2015

Le Directeur Général de l'Agence Pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg

Vu le Dahir n° 1-05-70 du 20 chaoual 1426 (23 novembre 2005) portant promulgation de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu le décret n° 2-05-1514 du 22 chaoual 1426 (25 novembre 2005) pris pour l'application de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu la circulaire du chef du gouvernement N° 24-2012 du 28 Rajab 1433 (19 juin 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements publics ;

Vu la loi des cadres de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg au titre de l'exercice budgétaire 2015, approuvée par le Ministère de l'Economie et des Finances ;

Vu le Statut de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg ;

Vu Les nécessités de service.

DECIDE

Article I :

Afin de satisfaire ses besoins en capital humain, l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, organise des concours de recrutement après présélection sur dossier, en vue de pourvoir au Sept (7) postes ci dessous :

- 2 Chefs de projet Ingénieur Génie Civil
- 1 Ingénieur Géomètre Topographe
- 1 Juriste Confirmé
- 1 Cadre administratif pour les achats
- 1 Technicien Spécialisé en topographie
- 1 Technicien Spécialisé de Contrôle en urbanisme

R 9B

Le tableau détaillé des profils est annexé à la présente décision, seuls les diplômes étatiques, en formation initiale, et ceux disposant d'attestation d'équivalence délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres ou disposant d'une copie du bulletin officiel reconnaissant l'équivalence de leur école sont éligibles.

Article II :

Le candidat doit être de nationalité marocaine, âgé de 18 ans au moins et de 40 ans au plus à la date de recrutement, et l'âge maximum de 45 ans pour les cadres.

Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation au concours adressée au Directeur Général de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, portant le nom et prénom du candidat, son adresse, son adresse électronique, son numéro de téléphone, la spécialité et la signature du candidat ;
- Un curriculum vitae (CV) bien détaillé ;
- Une copie légalisée de la CIN ;
- Une fiche anthropométrique ;
- Une copie légalisée du Baccalauréat ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes requis ;
- Le cas échéant, une copie légalisée de l'original de l'attestation d'équivalence ;
- Le cas échéant, tout document justifiant l'expérience demandée ;

Article III :

Les candidats sont invités à enregistrer leur candidature sur le lien précité : www.bilconsulting.com avant le 16 novembre 2015.

Un identifiant individuel est remis suite à la validation de la candidature, et permet aux candidats de suivre l'état d'avancement de leurs dossiers.

Seuls les candidats éligibles seront invités à adresser leurs dossiers de candidature, portant le nom et le prénom du candidat et le profil du poste à pourvoir, ils doivent être déposés personnellement le jour de leur passation des tests au Cabinet Bil Consulting.

Tout dossier incomplet, sera immédiatement écarté et ne fera pas l'objet de suite.

Article IV :

Le concours se déroulera à **Casablanca entre le 30 novembre et le 11 décembre 2015 en fonction des profils recherchés.**

Article V:

Les candidats répondant aux critères requis pour participer au concours seront convoqués pour passer les épreuves écrites suivantes :

Epreuves	Nature des Epreuves	Durée
Ecrits Ingénieurs	Tests d'aptitudes raisonnement numérique	35min
	Tests d'aptitudes raisonnement Verbal	25min
Juriste confirmé & Cadre administratif pour les achats	Etude de cas	1h30
QCM Techniciens	Connaissance règlementaire, culture générale et raisonnement logique et numérique	1h30

Nombre de postes	Profil	Diplôme	Nombre d'années d'expériences
2	Chef de Projet Ingénieur Génie Civil	Diplôme d'ingénieur d'État Grandes Ecoles	Au moins 2 ans
1	Ingénieur Géomètre Topographe	Diplôme d'ingénieur Géomètre Topographe délivré par l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II ou équivalent	Au moins 2 ans
1	Juriste confirmé	Bac+5 (diplôme d'Etat) Master ou équivalent	Au moins 5 ans
1	Cadre Administratif pour les achats	Bac+5 école de Commerce, de droit ou équivalent (Diplôme d'Etat)	Au moins 3 ans
1	Technicien Spécialisé en Topographie	Techniciens spécialisés délivré par l'ITGRT Meknes ou diplôme équivalent	1 à 3 ans
1	Technicien Spécialisé de Contrôle en urbanisme	Techniciens spécialisés (TS) / BTS ou DUT Spécialité : Génie civil, Gros Œuvres, Bâtiments ou conducteur de travaux	Au moins 5 ans

Les candidats seront classés par ordre de mérite et par spécialité, seuls les candidats dépassant la moyenne de 10 sur 20 aux épreuves écrites passeront les épreuves orales à savoir un test psychotechnique et un entretien portant sur des sujets permettant l'évaluation des compétences et aptitudes des candidats à remplir les missions afférentes au profil demandé.

Article VI :

La liste des candidats arrêtés à passer les épreuves écrites, La liste des candidats admis à passer les épreuves orales, la liste nominative des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront affichés dans les locaux de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg et publiés sur :

- Le site de l'Agence : www.bouregreg.com ;
- Le site de l'emploi public : www.emploi-public.ma.



Handwritten signature/initials in the bottom left corner.